

# Le plan « Baroin – Tron » censé mettre fin à la précarité dans la Fonction Publique va en fait l'amplifier

***Titulaires et non-titulaires, tous concernés !***

## D'une promesse présidentielle de titularisation...

25 janvier 2010 : Sarkozy sur TF1

« je suis tout à fait prêt à envisager la **titularisation** progressive des contractuels pour ne pas les laisser en situation de précarité »

**... à un projet de légalisation de l'embauche de « hors-statut » pour remplacer les titulaires !**

9 mars 2011 : protocole d'accord soumis aux syndicats FP, prélude à un projet de loi en juin

**Au 15 mars 2011, au terme des négociations Fonction Publique, le doute n'est hélas plus permis :**



**Ce que prépare le gouvernement, ce n'est pas la résorption de la précarité, c'est son extension !**

**Les CDD de recherche seraient écartés de tout dispositif de titularisation et voués à la « précarité à vie » !**

**Comment une promesse de titularisation peut-elle déboucher sur un projet de loi de dé-titularisation ?**

*voir au dos un premier aperçu*

Solidaires



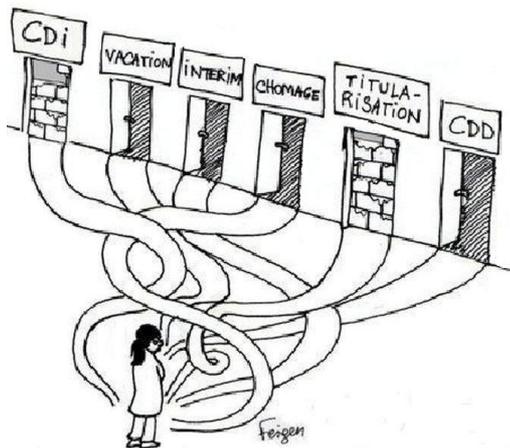
<http://www.sud-recherche.org/>

[contact@sud-recherche.org](mailto:contact@sud-recherche.org)

# Les points-clés du projet du gouvernement (protocole d'accord du 9 mars 2011)

## Sur les étiquettes...

**Axe 1 :** « Apporter une réponse immédiate aux situations de précarité rencontrées sur le terrain en favorisant l'accès à l'emploi titulaire »



**Axe 2 :** « Prévenir la reconstitution de situations de précarité pour l'avenir en encadrant mieux les cas de recours au contrat et les conditions de renouvellement des contrats »

## A l'intérieur du flacon...

- Les conditions imposées pour postuler à la titularisation écartent d'emblée la plupart des CDD (tous ceux sur conventions notamment).
- La voie du CDI (privilégiée par le gouvernement) n'est pas plus facile : au bout de 6 ans de CDD... et à la discrétion de l'employeur (sauf plus de 55 ans)
- Titularisation ou « CDIisation » nécessitent de mobiliser un support budgétaire d'emploi permanent. Or le projet ne prévoit **pas de création de postes supplémentaires !**  
*Au contraire : encore 100 000 suppressions de postes programmées d'ici 2013 dans la Fonction Publique de l'Etat.*
- Les « concours spéciaux » pour la titularisation, les CDI, viennent en déduction (et en concurrence) des concours externes « normaux ». A l'employeur de faire la répartition... de la pénurie de postes !
- A l'avenir, seront accrues les possibilités de recruter des contractuels, aux droits inférieurs à ceux des titulaires, sur les postes de fonctionnaires.
- **Un nouveau type de CDD (sur projet) sera mis à l'étude pour les personnels de la recherche, tournant le dos à la titularisation !**
- Le statut de titulaire sera fragilisé, en voie de dépérissement...

Au terme des 4 ans du « dispositif de titularisation » du gouvernement :

↗ la plupart des CDD présents aujourd'hui seront restés sur le carreau (et délogés...)

↗ il y aura moins de titulaires après qu'avant (davantage de postes supprimés ou remplacés par des contractuels que de contractuels titularisés !)

↗ le recours à l'emploi précaire et à l'externalisation pour effectuer le boulot n'aura fait que croître

**Ensemble, titulaires et CDD, refusons cette escroquerie, mobilisons-nous pour un vrai plan de titularisation de tous les précaires, avec les créations d'emplois nécessaires !**

**Se battre pour la titularisation des précaires,  
pour la défense de l'emploi et du statut de titulaire,  
pour la défense et le développement du service public,  
c'est un seul et même combat !**

Pour vous informer, vous organiser, vous syndiquer :

<http://www.sud-recherche.org/>

[contact@sud-recherche.org](mailto:contact@sud-recherche.org)

Solidaires

